



106, rue Saint-Jean-Baptiste
Saint-Guillaume (Québec) J0C 1L0

Téléphone : 819 396-2403
Télécopieur : 819 396-0184
Courriel : info@saintguillaume.ca

Municipalité de Saint-Guillaume

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-GUILLAUME
MRC DE DRUMMOND

AVIS PUBLIC ANNONÇANT L'ASSEMBLÉE PUBLIQUE AUX FINS DE LA CONSULTATION POUR L'ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 274-2025 RELATIF AU RÈGLEMENT SUR L'OCCUPATION ET L'ENTRETIEN DES BÂTIMENTS.

À toutes les personnes intéressées par le projet de Règlement numéro 274-2025 relatif à l'occupation et l'entretien des bâtiments :

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné comme suit :

1. Lors de la séance ordinaire tenue le 3 mars 2025, le Conseil municipal a adopté le projet de règlement intitulé : **RÈGLEMENT NUMÉRO 274-2025 relatif à l'occupation et à l'entretien des bâtiments.**
2. Une assemblée publique de consultation aura lieu le **7 avril 2025 à 18h30** au Bureau municipal de la municipalité, au 106 rue Saint-Jean-Baptiste à Saint-Guillaume.

Au cours de cette assemblée, le Maire expliquera le projet de règlement et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.
3. Une copie du projet de règlement peut être consulté au Bureau municipal de la municipalité de Saint-Guillaume situé au 106, rue Saint-Jean-Baptiste à Saint-Guillaume, du lundi au jeudi de 8 h 00 à 16 h 30.

Donné à Saint-Guillaume, ce 4 mars 2025

Anny Boisjoli
Directrice générale et greffière-trésorière